



Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire de l'Arc Club Saint-Lois du 20 octobre 2025

Représentants du bureau sortant :

Présents : Gilles Berrée, Titouan Berrée, Jean-Bernard Lanon, Gabin Masson, Jean-Pierre Masson, Laurent Nicolle, Maud Pouilly

Excusés : Bérengère Marie

Ouverture de la séance :

32 personnes pouvant voter (car présentes au club depuis plus de 6 mois), sont présentes. Le quorum (fixé à 14) étant atteint, la réunion débute à 18 h 15.

Ordre du jour :

- Bilan moral
- Bilan d'activité
- Bilan financier
- Prévisionnel financier
- Election du comité directeur à bulletin secret

Introduction

Le président, Gabin Masson, souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes à cette assemblée générale, qui la légitiment et contribuent ainsi à la vie du club.

Il remercie Maureen Lebouteiller, co-présidente du comité départemental de Tir à l'Arc de la Manche, de sa présence.

Il est rappelé que plusieurs bilans (moral, d'activité, financier) de l'année 2024-2025 (dite 2025) doivent être présentés et que les participants sont invités à poser des questions. Il est rappelé que la saison 2025 se déroule du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Bilan moral de l'année 2025 :

Le nombre de licenciés a fait un bond en avant, avec une grosse fréquentation sur les différents créneaux, notamment du lundi et du samedi, mais on retrouve toujours une baisse de la participation lors du passage à l'extérieur. Le club a en effet terminé la saison avec 103 licenciés soit une hausse de 29 % des effectifs par rapport à l'année précédente (80 dans la saison 2023-2024). C'est une forme de record pour le club ; l'ancien record de 112 licenciés en 2013 comptabilisait en effet une vingtaine de licences de la section au collège Interparoissial, archers non réellement présents au club.

Les effectifs comptent 32 % de femmes pour 31 % en 2024.

L'augmentation du nombre passe par du sang neuf : 60 % de création de licences pour 40 % de renouvellement. Les archers de la saison 2024 sont donc restés à 50 % (40 sur 80).

Il faut souligner la baisse de la part de jeunes : de 50 % en 2019 à 29 % de licences « jeunes » en 2025. Il est notable qu'il y a une baisse d'attractivité du tir à l'arc pour les jeunes. Il y a un fort intérêt vers 7 ans (relevé lors de la journée des associations notamment, mais le club ne souhaite pas les accueillir, pour des

raisons de morphologie et de comportement), puis vers 15 ans. Il y a un trou entre les deux. On note ensuite une baisse des effectifs après 18 ans du fait des études.

Pour la saison 2026 qui vient de commencer, nous sommes à 84 licenciés, nous pouvons donc tabler sur 90 à la fin de saison. La part féminine est à 31%. 20 % de jeunes comme à la même période de l'année dernière.

Le renouvellement est de 56 archers, soit un taux de 55 % des anciens.

Bilan d'activité

Entraînements

Il doit être souligné le maintien de la qualité des entraînements ; la répartition des rôles des archers et des entraîneurs a fluidifié leur déroulement et en a amélioré la qualité.

En interne, différentes manifestations ont eu lieu :

- tir à l'oiseau début janvier 2025 ;
- galette des rois ;
- barbecue du club ;

ainsi que des animations thématiques des séances pour Halloween et Pâques.

Nous avons accueilli 1 journée de stage organisée par le comité régional à destination des archers de parcours sur notre terrain extérieur et sur le parcours attenant. 18 archers étaient présents donc 6 de club. Thierry Marie, l'entraîneur de l'ETR, a fait un bon retour sur cette journée.

Compétitions

Comme tous les ans, le club a organisé sur la saison 2025, différentes compétitions :

- le concours salle 2 x 18 m les 30 novembre et 1^{er} décembre 2024 – 142 participants pour 163 inscriptions. Il doit être souligné une nouvelle fois le grand confort d'organisation dans la salle d'Agneaux (musique, chauffage, cuisine, mur de cibles...) ;
- le « nature » du 25 mai 2025 – 49 archers. Parcours toujours aussi apprécié, mais souffrant de son terrain difficile.

Il n'a pas été organisé de concours « débutants » car il y en avait déjà beaucoup sur la période.

De son côté, le club bénéficie d'une augmentation importante du nombre de compétiteurs depuis 3 ans. La création d'un groupe de compétiteurs permet l'entraide et la synergie. Les compétiteurs se tirent vers le haut, améliorant leurs performances, visant des résultats meilleurs. Principalement tournés vers la salle, il faut encore que cela se développe sur les tirs extérieurs.

Il y a eu 268 participations aux compétitions officielles (hors spéciales débutants) contre 213 l'année précédente, par 29 archers (22 en 2024). Il doit être souligné les 22 inscriptions pour Anaïs, 21 pour Sandrine et Thierry.

Par nature de compétitions : 54 « 3D » (18 en 2024) ; 11 « campagne » (1 en 2024) ; 59 « nature » (24 en 2024) ; 140 « salle » (149 en 2024) ; 4 « TAE » (21 en 2024).

L'on remarque une augmentation notable de la participation sur les parcours, mais la baisse sérieuse sur le TAE, qui ne doit pas pour autant être abandonné.

La prise en charge financière des compétitions est restée identique à l'année précédente. Le club a donc pris en charge les championnats avec qualifications. Pour les autres concours, un système de prise en charge de 4 € par départ a été établi, passant à 7 € à partir du 13^e départ d'un archer. Il y a eu deux campagnes de remboursement : après la saison salle et après la saison extérieur. Un certain nombre d'archers n'ont pas souhaité être remboursés : c'est donc considéré comme un don pour le club.

Nos résultats en championnats s'améliorent et les performances des nouveaux d'il y a 2 ans laissent présager de futurs champions. Le président indique être fier des progressions et résultats de ce nouveau groupe de compétiteurs.

Fonctionnement du club, entretien des sites

Le président évoque le départ de Fabrice, qui après des années d'investissement au club en tant que bénévole, entraîneur et archer en est parti pour suivre sa compagne Linda qui a quitté le club en cours de saison, du fait de relations compliquées avec le club.

La mise en place de l'antenne du club à Condé s'est bien passée. Le groupe du jeudi, animé par Sandrine, est très dynamique et enthousiaste, et le créneau du mardi, non animé, est resté assez complet. Le bémol reste toujours le chauffage de la salle et la place disponible réduite.

Cette saison, nous n'avons pas eu beaucoup besoin des chauffages d'appoints dans le gymnase Saint-Ghislain, pendant l'hiver, celui-ci ayant été moins froid. La salle continue cependant à se détériorer avec des fuites d'eau en toiture qui peuvent être importantes. Elle sera refaite un jour, sans doute à l'horizon 2030.

Le gros chantier du terrain fut celui des cibles à 50 m, chantier entamé en mai 2024 et terminé courant mai 2025. Les 4 cibles ont toutes été démontées, réparées, remontées, chargées de nouveau stramit. Le plus gros changement est d'avoir lié ensemble les 4 cibles pour ne plus former qu'un seul mur, plus sécurisé. Du stramit a également été posé en partie basse.

Une double protection a été mise en place pour les flèches hors cibles : du contreplaqué extérieur ainsi que de la mousse pour la zone la plus exposée. L'ensemble du mur a été rehaussé afin d'avoir une hauteur moyenne des blasons à 1,30 m par rapport à l'altimétrie de la ligne de tir à 50 m (le terrain est en effet plus bas au niveau des cibles).

Désormais un toit unique avançant plus loin pour couvrir le stramit et les archers récupérant leurs flèches, et faisant la liaison arrière avec le « chabanon » pour bénéficier d'un lieu de stockage couvert. Ce toit permet aussi de résoudre le problème des flaques d'eaux stagnantes à côté du « chabanon » dues à la planéité irrégulière de la dalle. Les cibles restent faciles à désaccoupler du toit pour leur éventuel démontage pour une nouvelle réfection dans le futur.

Enfin les cibles ont été tassées sur la gauche, permettant l'ajout futur d'une seconde cible à 30 m, en rive droite.

L'augmentation importante du nombre de licenciés, et leur ténacité à poursuivre lors du passage en extérieur, malgré une baisse effective des présents, a posé la question de la capacité d'accueil du terrain. Il a été nécessaire de mettre en place des cibles en mousse amovibles sur les 2 côtés de la roulotte et sur la cible à 30 m. L'utilisation de ces mousses lors de chaque entraînement a permis un rythme de tir plus fluide.

Nous avons la grande chance d'avoir un parcours « nature » permanent, attenant au terrain de tir extérieur, avec le travail important, sans fin, que cela implique. Il est essentiel d'avoir des parcours permanents pour maintenir l'activité vivante à l'année, en limitant la charge de travail. Notre parcours restant très physique, le nombre d'archers est forcément limité, ce qui peut poser la question de son utilité. C'est par la formation et l'usage tout au long de l'année que nous le justifions pleinement.

Notre club organise beaucoup de choses, des animations, des concours, des formations et cela nécessite beaucoup de temps passé, beaucoup d'investissement. Le comité directeur a fait plusieurs réunions dans l'année pour gérer le fonctionnement courant du club, les investissements, les projets. Le président remercie spécifiquement les membres du comité directeur qui sont toujours volontaires pour continuer ; tout particulièrement deux membres qui ne sont pas archers, mais uniquement bénévoles et à qui le club offre donc leurs licences sans pratique (à 35 €).

Le président remercie également tous ceux qui ont aidé l'équipe du bureau, cette saison encore. Les tâches sont en effet très variées pour un simple sport de tir : gestion des inscriptions en début d'année, préparation et vente du matériel (kit débutant, vêtements...), agrafage des blasons, entretien courant et réglage des arcs y compris ceux de compétitions, rangement, animation, encadrement des archers ; lors des compétitions : montage des cibles (supports, blasons...), cuisine/restauration, vente (buvette/restauration), arbitrage ; pour l'accueil des archers et des compétiteurs : entretien des locaux au terrain, peinture, traitement de la palissade, débroussaillage, abattage/tronçonnage d'arbres, passage de la tondeuse... Un remerciement particulier pour Thierry, notamment pour l'entretien du matériel et l'organisation du rangement du local de la salle.

Certains archers ont passés des diplômes, pour arbitrer comme Olivier et Gérard expatriés mais toujours affiliés au club, d'autres pour encadrer et animer les séances : Jean-Bernard, Fabrice, Laurent, Titouan et Sandrine.

Laurent a obtenu avec succès son diplôme d'arbitre. Tout le monde à saluer son investissement et son travail acharné à bûcher le règlement fédéral. Un grand bravo à lui. Cela nous permet de retrouver un arbitre à domicile.

Le bilan d'activité est validé à l'unanimité de l'assemblée. (Mains levées)

Perspectives de l'année 2026

Compétitions : Certaines dates sont déjà fixées :

- Concours « salle » : 22 et 23 novembre 2025 ;
- Cette année encore, pas de concours « débutants » au vu du nombre important de concours prévus aux mois de février et mars ;
- Trophée des mixtes : 22 mars 2026 ;
- Concours « nature » en mai.

Reconduction des animations : Halloween, tir à l'oiseau, tir à la bougie, galette des rois, Pâques, découverte du parcours « nature ».

Organisation d'une initiation au parcours ; il n'y aura probablement pas de stage « parcours » avec le DR cette année.

Début de formation « Entraineur fédéral » pour Titouan et Sandrine, formation lourde sur plusieurs week-end, nécessitant beaucoup d'investissement au cours de l'année sur un programme dicté par la FFTA bien éloigné de notre vision du tir à l'arc. Le président les remercie chaleureusement pour cet investissement. Il est souligné que le club prend en charge l'ensemble des coûts (les 450 € d'inscription et les frais de déplacements).

Nous devons maintenir notre effort sur les animations des entraînements au quotidien. Il faut pousser à la création de journées spécifiques : run-archery, tag archery, tour du parcours.

Gilles et Thierry qui l'a rejoints dans cette tâche sans fin de l'entretien du matériel ont réussi à remettre à niveau notre archerie de club en révisant les arcs. Cela permet de constater qu'il y a très peu d'arcs faisant réellement la puissance affichée. L'effort est maintenant porté sur l'entretien courant, et le renouvellement, l'adaptation aux besoins particuliers de chaque archer, ainsi que l'amélioration des espaces de rangement.

Depuis quelques années de nouveaux archers motivés sont arrivés, sont restés, ont eu un arc de compétition prêté/loué par le club voir ont investi dans leur matériel. Ces archers vont maintenant sur les compétitions. A nous de continuer à les accompagner, lors des entraînements et sur les compétitions. Nous manquions de compétiteurs, nous avons presque doublé le nombre ; continuons sur cette voie. Au début, les résultats étaient plutôt faibles mais cela commence à prendre, nous avons un nouveau noyau de compétiteurs au club et cela fait grand plaisir. Cela fait plusieurs compétitions où nous avons plus de 10 compétiteurs. Il sera regardé la possibilité d'acheter de nouveaux arcs de compétitions.

La salle de Condé s'est dotée d'un 3^e créneau. Des cibles électroniques de tir à la carabine ont été ajoutées. Récupération des pas de tir à 10 m avec élargissement de la capacité d'accueil avec 14 archers au maximum : gain de place vu avec le club de tir au pistolet.

Pour l'organisation des compétitions « salle », nous resterons dans la salle d'Agneaux qui est chauffée et ne nécessite pas de gros efforts pour l'installation et le rangement.

Il est prévu le changement du stramit à la salle, avec les contreplaqués associés. Également le re-tracage de la ligne à 18m de la salle, de même que la ligne à 50m au terrain.

Le problème d'éclairage interne et aux abords du gymnase a été abordé avec l'agglomération.

Le président évoque sa réflexion en cours sur l'organisation d'un championnat de France « nature ». C'est une organisation lourde qui nécessitera de se faire aider par d'autres club (modalités à définir). Il faudra prévoir 4 parcours de 21 cibles.

Propositions/demandes de l'assemblée :

- avoir un coach avec les compétiteurs lors des compétitions ;
- faire des équipes dans chaque arme pour les championnats par équipe.

Rapport financier

Cf. tableau de compte de résultats 2024/2025 et du prévisionnel pour l'exercice 2025/2026.

Jean-Pierre Masson, trésorier du club, a présenté le compte de résultat avec au final un excédent de 2 622,05 €. Comme annoncé à la fin de l'exercice précédent, la fin des travaux lourds (et donc des dépenses afférentes) a permis de nouveau l'équilibre des comptes pour la saison 2025. Les précédents exercices étaient tous déficitaires du fait des travaux en cours. Jean-Pierre Masson a également présenté le budget prévisionnel 2026.

Tarifs pour la saison 2025-2026 :

Pas de modification des tarifs d'inscriptions pour la saison prochaine.

Le bilan du compte d'exploitation et le budget prévisionnel sont validés à l'unanimité. (Mains levées)

Élection du comité directeur

Il est rappelé que pour pouvoir participer au vote du nouveau bureau et également se proposer candidat, il faut être licencié depuis plus d'1 an. Le vote se fait à bulletin secret. Les 8 membres du comité directeur démissionnent. Gurvan Pensec a fait part de sa candidature. Les 9 personnes, se présentant, sont élues :

Berrée Gilles	32 voix
Berrée Titouan	32 voix
Lanon Jean-Bernard	31 voix
Marie Bérengère	32 voix
Masson Gabin	32 voix
Masson Jean-Pierre	32 voix
Nicolle Laurent	30 voix
Pensec Gurvan	32 voix
Pouilly Maud	29 voix

Pas de candidature nouvelle pour occuper les postes de président, vice-président, secrétaire et trésorier. Les membres sortants sont renouvelés dans leurs fonctions respectives.

Présentation du nouveau bureau :

Président : Gabin Masson

Vice-président : Laurent Nicolle

Secrétaire : Gilles Berrée
Secrétaire-adjointe Bérengère Marie
Trésorier : Jean-Pierre Masson
Membres du bureau : Titouan Berrée
Jean-Bernard Lanon
Gurvan Pensec
Maud Pouilly

Fin de l'assemblée générale

L'assemblée générale se termine par un verre de l'amitié à 20h35

Hors réunion mais dans les têtes de chaque archer :

Un grand merci est adressé à Gabin Masson, notre président de club, qui est extrêmement dynamique et accorde un temps très important au club, assurant les réunions (y compris du CD, et du CR dont il est membre), des travaux importants au terrain, à la salle, la recherche de matériaux pour ces travaux, les idées, la préparation des médailles, des badges, les contacts avec l'agglo, l'OVA, les élus, qui a motivé et mis en œuvre la reprise d'une activité à Condé...

Et quelques rares fois, il s'accorde le droit de participer à un concours.

C'est lui qui insuffle le dynamisme au bureau, au club. Un investissement au service de son sport, au service des autres archers.

Le secrétaire de la séance
Gilles BERRÉE

Signé

Le président
Gabin MASSON

Signé

CHARGES	Prévisionnel 2025	Réalisé	Prévisionnel 2026	PRODUITS	Prévisionnel 2025	Réalisé	Prévisionnel 2026
601. Matières premières	1 100,00	1 026,16	1 350,00	706. Prestation de Services	650,00	725,00	475,00
✓ Alimentaires pour manifestations		1 026,16		✓ Formation continue entraîneur/Arbitre CD/CR		125,00	475,00
602. Autres approvisionnements	250,00	544,10	600,00	✓ Participation à l'organisation de champs		600,00	0,00
✓ Boutique FFTA (Flèches, plumes et passeport de l'archer)		420,00		7070. Inscription Concours	2 000,00	1 472,00	1 700,00
✓ Consommable informatique		73,10		✓ salle du 30 novembre et 1er décembre		962,00	
604. Etudes et prestations	200,00	125,00	975,00	✓ Nature du 25 mai		465,00	
✓ formation continue arbitres		50,00	75,00	7071. Vente Kit,Flèches ...	1 800,00	2 111,62	1 800,00
✓ formation arbitre Laurent		75,00		7072. Vente Vêtements	1 100,00	1 529,20	1 500,00
✓ formation Entraineur Fédéral		0,00	900,00	7073. Buvette	1 200,00	523,00	700,00
605. Matériels, équipements et travaux	5 500,00	3 167,42	4 500,00	7074. Repas		372,00	400,00
✓ Matériel d'archerie		2 558,55	3 000,00	708. Produits des activités annexes	250,00	484,00	350,00
✓ cibles 50m (contre plaqué)		293,30		✓ Tombola		170,00	
✓ chargeur, batteries		90,98		✓ Vente médailles/trophées		314,00	
✓ Ordinateur/Tronçonneuse		0,00	1 100,00	Total ventes	7 000,00	7 216,82	6 925,00
606. Achat Non Stockés de Matières	500,00	355,36	500,00	7.3 Subventions d'exploitation			
607. Achats de marchandises (vêtements de club)	1 150,00	1 409,42	1 600,00	741. Saint Lô Agglo	1 500,00	767,00	1 500,00
Total achats	8 700,00	6 627,46	9 525,00	Total contributions subventions	1 500,00	767,00	1 500,00
6.1 Services extérieurs				7.4 Produits de gestion			
615. Entretien et réparations	80,00	0,00	80,00	754.12. Abandon de frais par bénévoles		0,00	
616. Primes d'assurances	140,00	157,96	160,00	756.1 Cotisations au Club - Licences	7 300,00	10 641,25	11 000,00
6188. Frais divers de formations		104,78	300,00	756.2 Locations arc	200,00	120,00	200,00
Total services extérieurs	220,00	262,74	540,00	7581. Dons Manuels (déplacements)		0,00	
6.2 Services internes				7582. Dons (Abandon remboursé compétitif)		314,00	
623. Publicité et relations publiques	290,00	77,23	120,00	Total produits de gestion	7 500,00	11 075,25	11 200,00
✓ lots pour concours, lots arbitres		37,65		7.5 Produits financiers			
625. Déplacements et réceptions	250,00	534,80	285,00	76. Produits financiers	200,00	231,14	240,00
✓ Déplacement Trophée des Mixtes National		189,32		Total produits financiers	200,00	231,14	240,00
625.1 Déplacements (abandon de frais par bénévoles)		0,00		TOTAL PRODUITS	16 200,00	19 290,21	19 865,00
627. Services bancaires et assimilés	40,00	42,92	45,00	(✓ principales recettes)			
628. Divers (prise en charge compétitions..)	1 400,00	1 784,00	1 700,00	RESULTAT (excédent ou déficit)	0,00	2 622,05	0,00
✓ Stage parcours		140,00		7.6 Contributions volontaires			
✓ Remboursements compétitions archers		319(2024) + 777		870. Bénévolat	45 000,00	54 085,00	57 000,00
Total autres services extérieurs	1 980,00	2 438,95	2 150,00	872. Dons en nature		0,00	
6.3 Autres charges de gestion courante				Total contributions volontaires	45 000,00	54 085,00	57 000,00
689. Engagements à réaliser sur ressources affectées		0,00		Au 31 août 2025:			
Total aux dotations	0,00	0,00	0,00	Solde compte courant: 3042,28 €			
TOTAL CHARGES	16 200,00	16 668,16	19 865,00	Solde livret bleu CM: 7891,39 €			
(✓ principales dépenses)				Solde livret association CE: 44,53 €			
864. Personnel bénévole	45 000,00	54 085,00	57 000,00	fond de caisse: 322,02 €			
Total emplois des contributions	45 000,00	54 085,00	57 000,00	Approuvé le: 20/01/2025 Le président Gabin Masson			
				Le trésorier: Jean-Pierre Masson			